

105

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Congrès d'Aix-les-Bains. — Le compte rendu forme un élégant volume de 600 pages, illustré de nombreuses phototypies. Il comprend, outre les communications in-extenso faites au Congrès, un rapport très détaillé des séances : c'est comme une photographie vivante des séances si variées de ces brillantes assises des Sociétés savantes de la Savoie. Les personnes qui n'ont pas souscrit et qui désirent se procurer cet ouvrage peuvent le demander à la librairie Perrin (MM. Bouvier et Dardel, successeurs), rue des Portiques, à Chambéry. Prix : 6 francs.

AVRIEUX. — Excursion de la Société d'Histoire de Maurienne. — Comme les sections du Club-Alpin et beaucoup d'autres sociétés d'étude ou de divertissement, la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne a l'habitude de clôturer ses travaux annuels par une excursion qui joint l'utile à l'agréable.

Cette année, elle avait donné rendez-vous à ses membres pour le 23 juillet dans la pittoresque localité d'Avrieux, à la distance de 6 kilomètres de Modane, et une vingtaine d'entre eux avaient accepté l'invitation qui leur avait été adressée.

Donc, lundi matin, à 9 heures 1/4, la plupart des excursionnistes descendent du train à la gare de Modane ; ils échangent des poignées de mains et se promettent une belle

journée : le temps est superbe et rien ne laisse prévoir la terrible catastrophe qui, le soir, devait s'abattre sur cette région.

On se rend à Avrieux, les uns en voiture et les autres à pied, par la route du Bourget, où quelques souvenirs historiques attirent l'attention des archéologues. C'est d'abord la maison du mistral, ancien fonctionnaire qui cumulait les attributions de percepteur et d'officier de police ; malheureusement, une couche de mortier a recouvert les vieilles peintures qui en décoraient la façade ; et, si nous voulons en avoir quelque idée, ce n'est pas la maison elle-même qu'il faut regarder, mais une photographie qui en a été prise autrefois par notre président.

Quelques pas plus loin, nous avons une maison protégée par un auvent et également ornée de fresques : c'est la maison des nobles Palluel. Ces peintures sont divisées en deux séries superposées ; mais celles de l'étage supérieur sont tellement détériorées qu'il est impossible de deviner quel en était le sujet. Celles de l'étage inférieur sont mieux conservées. M. l'abbé Gros, vice-président de la Société, essaye d'en donner une interprétation et rappelle les souvenirs les plus importants qui se rattachent à la famille des Palluel.

Après cette courte conférence, M. l'abbé Dufresne, curé du Bourget, qui était venu nous attendre à l'entrée du village, par une délicate attention qui ne surprendra aucun de ceux qui le connaissent, nous offre un rafraîchissement qui est accepté avec plaisir : on a beau être archéologue, on n'en est pas moins sensible, surtout après une promenade sous un soleil brûlant, au bouquet d'un délicieux vin blanc de Pontamafrey.

Ainsi réconfortée, la caravane à laquelle M. l'abbé Dufresne a bien voulu s'adjoindre se remet en marche pour visiter l'antique sanctuaire de Saint-Benoît. Nous admirons, sur notre passage, la magnifique cascade de Saint-Benoît, que Châteaubriand a contemplée avec ravissement, même après avoir vu les merveilles de l'Amérique.

Nous voici à la chapelle, dont l'histoire nous est racontée par M. l'abbé Gravier, professeur au Grand Séminaire. D'après une tradition qui paraît autorisée, elle remonterait au commencement du XII^e siècle, à la même date que l'église paroissiale que nous visiterons dans l'après-midi. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle est bien antérieure à l'année 1435, époque où elle fut enrichie d'indulgences par le cardinal Hugues de Chypre, à son passage en Maurienne. Quelle que soit son origine, les nombreux *ex-voto* appendus aux murs attestent la popularité de ce sanctuaire où chaque année, le jeudi après Pâques, afflue une multitude de pèlerins venus de toutes les parties de la Maurienne.

Après avoir accompli, à notre tour, notre pèlerinage à Saint-Benoît, nous dévalons vers le village d'Avrieux, à travers les vertes prairies qui dessinent une espèce d'oasis au milieu des rochers calcaires dont ils sont entourés. C'est près de midi, force est de renvoyer à l'après-dîner la partie du programme concernant la visite de l'église et de ses dépendances.

Comme il n'y a pas d'hôtel à Avrieux, M. l'abbé Freyre, curé de la paroisse et membre de la Société d'histoire, avait bien voulu être notre amphitryon. Disons tout de suite qu'il en a bien rempli les fonctions.

La table est installée dans la cour de la cure sous un *velarium* tricolore. Autour de nous, les murs sont décorés de drapeaux, de banderolles, d'écussons portant pour devise *Dieu et Patrie*, de vieux tableaux. Quant au menu, n'ayant pas sur ce point la compétence d'un Vatel, je me contenterai de dire qu'il fut à la satisfaction de tout le monde.

Au dessert, M. l'abbé Freyre introduit un de ses paroissiens, M. Pascal, beau vieillard dont le beau-père, un Destienne, d'Aussois, fut un héros des guerres du premier Empire. M. l'abbé Gravier nous donne une courte notice sur ce brave qui était lieutenant de recrutement et qui fut décoré de la Légion d'honneur à une époque où l'on ne faisait pas encore le trafic des croix et autres décorations.

Quelques coups de tonnerre se font entendre : l'un de nos invités, à l'imagination exubérante, prétend que ce sont des

salves d'artillerie en l'honneur de la Société. Mais nous allions être bientôt désabusés, si nous avions eu besoin de l'être. Des gouttelettes de pluie commencent à tomber au moment où notre président, M. Florimond Truchet, se lève pour porter un toast à M. l'abbé Freyre qui nous a si bien reçus ; à nos invités, MM. Martin, curé de Villarodin, et Dufresne, curé du Bourget (M. Pascal, maire, n'avait pu accepter notre invitation) ; à M. d'Arcollières, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie et membre honoraire de notre Société, qui n'avait pas reculé devant un long voyage pour nous apporter les sympathies de l'Académie. Le distingué Secrétaire répond, en termes un peu flatteurs, qu'il est amplement dédommagé des fatigues de son voyage par l'agrément et le profit qu'il a trouvés à prendre part à notre excursion..... Je ne puis rapporter les choses aimables et spirituelles qu'il avait encore à nous dire, parce qu'une grosse averse vint interrompre son discours et nous obligea à chercher un refuge dans le salon.

Là, quelques orateurs qui n'avaient pu avoir leur tour de parole peuvent enfin se donner carrière. M. l'abbé Gros rappelle le souvenir de M. le chanoine Truchet, notre ancien président, dont le nom devrait être prononcé dans toutes nos réunions comme les grenadiers du premier Empire continuaient à prononcer au rapport le nom de la Tour d'Auvergne, en l'accompagnant de cette mention élogieuse : « Mort au champ d'honneur. » Il ajoute un mot à l'adresse de M. d'Arcollières, des deux doyens, MM. Martin et Dufresne, enfin de M. le docteur Demaison, médecin de la cour d'Italie, dont la personne représente en une ancienne tradition l'attachement de notre pays à la Maison de Savoie. Devenus Français par un vœu spontané, dit-il, nous n'avons rien à renier de notre glorieux passé. M. l'abbé Gorré présente les regrets de ceux de nos confrères que leur éloignement ou leurs devoirs professionnels ont empêchés de participer à notre excursion. Puis, il nous lit une étude originale sur la mort de Charles-le-Chauve, décédé à Avrieux le 6 octobre 877. Comme nous sommes à une époque de réhabilitations, notre collègue essaye de justifier le juif Sédécias,

médecin du roi, de l'accusation d'empoisonnement que la plupart des historiens ont portée contre lui. Je ne sais pas si ce plaidoyer a convaincu beaucoup d'auditeurs ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il nous a vivement intéressés.

Le reste de l'après-midi a été consacré, sous la direction de M. le curé qui nous sert de *cicérone*, à la visite de l'église, fondée en 1214 par un seigneur anglais, Anselme *de Aprili*, et riche en curiosités archéologiques ; un bénitier en granit du pays sur lequel sont sculptés les symboles des sept sacrements, des panneaux du xvii^e siècle où Clappier de Bessans a représenté les principaux épisodes de la vie de Thomas Becket, le patron de l'église ; des travaux des artistes Augustin Bertrand et de Laurent Porte, d'Avrieux. Nous visitons ensuite la curieuse chapelle de N. D. des Neiges, décorée de peintures originales par Jean Clappier.

Nous aurions bien d'autres choses à voir, mais le temps passe rapidement et la plupart d'entre nous veulent prendre le train de 5 heures. Avant de partir, nous devons encore céder aux instances de notre collègue, M. Pascal Silvère, instituteur honoraire, qui nous offre la bière dans sa maison de campagne à Avrieux.

Nous avons beau abrégé les adieux, il nous reste à peine le temps voulu pour nous rendre à la gare. Les plus agiles arrivent pour le départ du train. Quant aux retardataires, ils ne partiront pas ce soir ; car, dans l'intervalle, il s'est produit une horrible catastrophe qui a coupé la voie et ruiné le bourg des Fourneaux.

Pourquoi faut-il que le compte-rendu d'une si belle journée s'achève sous l'impression d'un si grand malheur ?

Abbé GROS,

Membre correspondant de l'Académie de Savoie.

M^{gr} HAUTIN INTIME

1831-1907

HOMMAGE RENDU A SA MÉMOIRE

PAR

M. François DESCOSTES

Président de l'Académie de Savoie

DANS LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1907

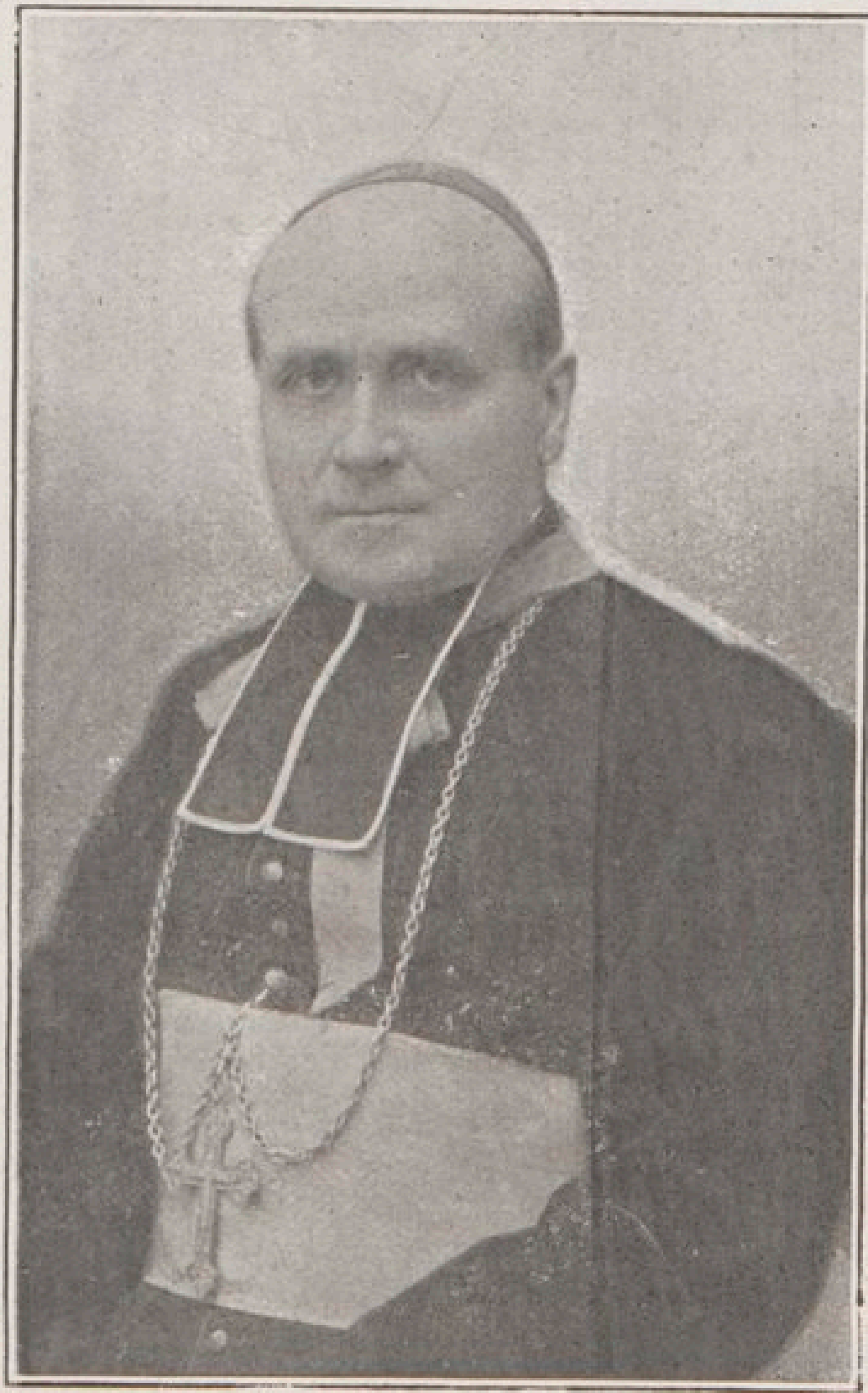
MESSIEURS,

L'Eglise de France vient de faire une perte cruelle à laquelle l'Académie de Savoie a le devoir de s'associer. Le vénéré prélat, qui a rendu son âme à Dieu le 6 février 1907, appartenait, en effet, à notre vieille province qu'il avait adoptée et à notre Compagnie dont il fut l'un des membres agrégés, le protecteur bienveillant et l'ami dévoué durant les longues années de son apostolat parmi nous.

Mgr François Hautin était né à Paris, le 2 mai 1831. Remarquablement doué, possédant avec les hautes qualités de l'esprit celles du cœur, la pénétration, la finesse, la maîtrise de soi-même, la science des hommes, jointes à la rectitude du jugement, au sens inné de la justice, à la droiture et à la générosité du caractère, il eût pu servir son pays dans une des nombreuses carrières, qui s'ouvraient devant lui au terme de ses brillantes études ; mais une vocation irrésistible l'attirait vers le sanctuaire.

Au Petit-Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, qui avait alors pour supérieur l'abbé Félix Dupanloup, une étroite amitié se forma, dès 1845, sur les bancs de l'école, entre le jeune étudiant et le futur primal des Gaules¹ qui présidait hier à ses funérailles ; amitié que

(1) S. E. le cardinal Coullié archevêque de Lyon.



Mgr HAUTIN
ARCHEVÊQUE DE CHAMBÉRY

la mort seule put interrompre et que forgèrent, d'une chaîne indestructible, la communauté de pensées et de goûts, le même amour de l'Eglise et de la France et jusqu'à une ressemblance frappante de tenue, d'allures et de procédés dans l'art de manier les hommes et de les faire servir à l'œuvre de pacification, de fraternité et d'amélioration sociale qui est le but divin de la religion du Christ. Les deux amis devaient suivre une ligne parallèle et, sans se quitter jamais, atteindre les sommets de la hiérarchie.

L'ancien enfant de chœur de l'Abbaye-aux-Bois était prédestiné à devenir, lui aussi, un prince de l'Eglise¹ : il a honoré l'épiscopat français par sa piété éclairée, sa douceur évangélique et cette inaltérable bienveillance qui, s'alliant à une immuable fermeté de principes et de doctrine, se refusait à toute âpreté vis-à-vis des personnes, s'appliquait à rechercher dans les contingences humaines ce en quoi elles pouvaient être acceptées ou excusées, et à conquérir les âmes par la mansuétude et la charité pratiquée à tous les degrés et sous toutes les formes.

Il ne m'appartient, Messieurs, ni de prononcer le panégyrique, ni de retracer la vie du pontife qui, à son heure, recevra l'hommage qu'il mérite, — sinon d'une voix, puisque sa modestie lui a fait interdire toute oraison funèbre dans la chaire de sa cathédrale, — au moins d'une plume ayant qualité pour entreprendre une pareille

(1) Ordonné prêtre dans l'église de Saint-Sulpice le 23 décembre 1854, l'abbé Hautin fut successivement directeur de la maîtrise de l'Abbaye-aux-Bois, secrétaire à l'Archevêché de Paris, sous l'administration du cardinal Morlot ; vicaire à Sainte-Clotilde, curé de Bonneuil, deuxième vicaire à Saint-Michel-des-Batignolles et enfin supérieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, poste qu'il occupa de 1866 à 1880. Nommé vicaire général du diocèse d'Orléans, à la demande de Mgr Coullié, il fut appelé au siège épiscopal d'Evreux et sacré, dans la basilique de Sainte-Croix, le 8 septembre 1890.

mission¹. Je ne me risquerai pas à le louer d'avoir su adapter les talents et les dévouements de son admirable clergé aux postes exigeant le plus de tact, d'expérience et de pénétration des besoins de notre temps : nous avons autour de nous des exemples suffisamment éloquents de l'inspiration heureuse et sûre de tous ses choix ; mais je ne commettrai pas un excès de pouvoirs en lui consacrant cette causerie intime et en enchâssant dans notre galerie d'ancêtres la figure du prélat qui, en toute circonstance, témoigna à la doyenne de nos sociétés savantes les sentiments d'estime et de cordiale affection dont il était animé vis-à-vis d'elle.

De Mgr Hautin nous pouvons dire que, s'il n'était pas par sa naissance un enfant de la Savoie, il le devint par l'orientation providentielle de sa vie sacerdotale et par la période qui, en la couronnant, l'a marquée du plus vif éclat.

Jeune prêtre, il est élevé à l'école de Mgr Dupanloup, le grand évêque d'Orléans, que la Savoie s'honore de compter parmi ses fils². Evêque, il est appelé à gouverner comme archevêque le diocèse et l'église métropolitaine auxquels s'attache le nom et sur lesquels plane l'auréole de notre gloire la plus pure, de saint François de Sales, le plus aimable des saints. Parrain de la *Savoyarde*³, trait d'union entre la capitale et la Benjamine de nos provinces, il proclame en toute occasion son amour pour la Savoie, il y plante le culte de la

(1) Voir le très beau Mandement adressé au clergé du diocèse de Chambéry, le 7 mars 1907, par MM. les Vicaires capitulaires Ramaz, Colombain et Gavillet.

(2) Mgr Dupanloup est né à Saint-Félix (Haute-Savoie) le 3 janvier 1802. Son cœur est déposé dans l'église de sa paroisse natale.

(3) La cloche monumentale que, sur l'initiative de Mgr Hautin, la Savoie catholique offrit à la Basilique de Montmartre. L'Archevêque de Chambéry en fut le parrain, tandis que Mme la comtesse Ernest de Boigne, née de Sabran-Pontevès, en était la marraine.

bonne Lorraine, il y développe celui si populaire de nos morts. Chaque année, il visite les paroisses les plus haut perchées de son diocèse. Il aime à respirer l'air et à contempler les merveilleux tableaux de la grande montagne ; il les recherche en touriste quand ils ne s'offrent pas à lui comme évêque en tournée de confirmation. Il tient à présider lui-même, à Paris, la première assemblée de l'Alliance catholique savoisienne¹ et il embellit de ses deniers notre cathédrale et ce palais, propriété du domaine ecclésiastique, dont, par une ironie cruelle, la maladie à laquelle il a succombé l'empêcha seule d'être expulsé.....

* * *

Si nous nous reportons à quatorze ans en arrière, quel contraste, Messieurs, et avec quelle foudroyante rapidité les événements ont marché ! Quand Mgr Hautin, alors évêque d'Evreux, fut appelé à remplacer Mgr Leuillieux sur le siège archiépiscopal de Chambéry, nous nous souvenons de la belle cérémonie à laquelle donna lieu son entrée solennelle dans notre ville.

C'était le 14 septembre 1893.

Il y avait encore en ce temps-là de ces manifestations extérieures qui, même pour les indifférents, avaient leur charme et, par la splendeur du décor, l'apparat du cérémonial, le concours des robes rouges de la magistrature et des brillants uniformes de l'armée, donnaient à la vie provinciale, si terne d'ordinaire, quelques flambées d'idéal et de poésie. Aujourd'hui, tout s'effrite ; le prestige qui s'attachait jadis aux représentants de l'autorité religieuse comme à ceux du pouvoir civil est sapé par la base. Un peuple auquel on apprend à ignorer Dieu est bien près de méconnaître toute supériorité

(1) Cette première assemblée eut lieu le 7 février 1904. « Mgr Hautin, dit la *Savoie républicaine* du 16 février 1907, fut reçu avec sympathie et vénération par 1.200 de nos compatriotes, réunis dans l'église Saint-Leu. »

autre que celle de la force. Le drapeau n'est plus qu'une loque pour certains et les enfants des écoles ne savent plus saluer, quand elle passe, l'image sacrée de la patrie que plus tard ils peuvent être appelés à défendre. La notion du respect se perd et, avec elle, celle des plus élémentaires convenances. Les antiques séances de rentrée des Cours d'appel, héritières des Parlements, ne sont plus déjà qu'un lointain souvenir. Désormais nos évêques n'entreront plus dans leurs diocèses que comme des missionnaires et des occupants sans titre dont les cloches n'auraient plus même le droit, dans certaine ville qui nous touche de près¹, de saluer la venue de leurs joyeux carillons. Le silence des cloches est, dans une nation, le prélude du sommeil de la mort.

A Chambéry tout au moins, les glas du bourdon de la cathédrale ont pu librement, le 11 février 1907, mêler leurs accents funèbres aux chants de l'Eglise qui, à travers nos rues, ont fait des obsèques du dernier archevêque mort dans son palais une affirmation populaire en même temps qu'épiscopale de foi, d'union et de regrets : sinon les pompes officielles, celles autrement impressionnantes du rituel liturgique ne leur auront pas fait défaut.

Et en admirant, sous ce clair soleil d'hiver, le défilé superbe, où huit prélats mitrés précédaient le convoi², où la légion des chanoines, des bénéficiers de

(1) Annecy, la *douce Nessy* de S^t François de Sales, aujourd'hui la seule ville de France où les sonneries des cloches soient absolument interdites.

(2) Les funérailles solennelles de Mgr Hautin ont eu lieu à Chambéry le lundi 11 février, à 9 heures 1/2 du matin. Le convoi, parti du palais archiépiscopal, a suivi la rue Métropole, la place Saint-Léger, la rue des Portiques, le boulevard du Théâtre, la rue Croix-d'Or et est entré à la Cathédrale par la rue Métropole. La cérémonie extérieure a été présidée par Mgr Amette, coadjuteur du cardinal de Paris et ancien vicaire général de Mgr Hautin à Evreux. Huit évêques figuraient dans le cortège :

premier ordre, des prêtres en surplis et des simples fidèles accompagnait son chef dans sa dernière tournée pastorale, nous nous disions qu'elle a dans l'âme du pays des racines indestructibles, cette religion qui suscite des vies telles que celle de cet enfant du peuple élevé par son seul mérite à la pourpre romaine.

Mgr Hautin demeurera dans nos souvenirs comme le prototype de la dignité épiscopale alliée à la simplicité distinguée des manières, à l'affabilité aisée et à ce besoin de ramener les égarés, de faire des heureux, de prévenir les conflits et d'éviter les heurts, qui est le principal attribut de la bonté. De petite taille, mais de noble prestance, le visage empreint d'une sérénité que tempéraient la vivacité du regard et l'aménité du sourire, il attirait invinciblement sans supprimer les distances et il avait pour tous le mot qui charme et le geste qui bénit, sans perdre un seul instant le grand air qui commande.

Nul prélat n'accomplissait avec plus de majesté et de foi rayonnante les rites sacrés du culte de nos pères. Aucun pasteur ne parlait avec plus de tendresse à son troupeau. Sa parole élégante et châtiée ne visait pas à l'éloquence de haut vol ; de nos paysages alpins, elle avait pris la grâce et elle préférait l'harmonieux susurrement du ruisseau, qui s'écoule paisiblement entre des

NN. SS. Dadolle, évêque de Dijon ; Labeuche, de Belley ; Berthet, de Gap ; Maillet, de Saint-Claude ; Lacroix, de Moutiers ; Fodéré, de Saint-Jean-de-Maurienne, et Amette, coadjuteur de Paris. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le général de division Borson, grand-officier de la Légion d'honneur, et le comte Eugène de Boigne ; le comte Fernex de Mongex et François Descostes, commandeurs de Saint-Grégoire-le-Grand ; François Burnier, avoué honoraire, et le D^r Amédée Denarié, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Le cérémonie religieuse à l'intérieur de la cathédrale a été présidée par S. E. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon. Mgr Meunier, successeur de Mgr Hautin à l'évêché d'Evreux, a célébré la messe mortuaire. Dix évêques, dont un cardinal, ont donc pris part à ces imposantes funérailles.

rives verdoyantes et fleuries, à la course bruyante du torrent qui se précipite, superbe et éclatant d'écume, du sommet des glaciers ¹.

L'orateur sacré se souvenait en lui de cette prosodie latine dans laquelle il était passé maître. A la façon d'un saint François d'Assise, il s'était imprégné, au contact des austères beautés de nos Alpes, d'un sentiment profond de la nature, ce grand livre d'où s'échappe un hymne perpétuel au Créateur ; aussi ses homélies, fraîches d'inspiration et chaudes d'un souffle vraiment évangélique, allaient-elles droit au cœur des humbles comme à celui des plus difficiles par l'effusion, l'à-propos, la simplicité de la doctrine, la connaissance approfondie des secrets et des besoins des âmes ².

L'Archevêque de Chambéry fut bien en tout et toujours un disciple de l'Evêque de Genève, le prélat de bon cœur et de bonne volonté. Comme lui, il était enclin

(1) « Il fut doux, dit un de ses biographes. Il n'aima jamais la violence. Il préférait, dans l'exercice de l'apostolat, « le miel » au « vinaigre ». Il pensait que le bruit est stérile et que le travail obscur de ceux qui s'obstinent à conquérir les âmes par l'amour est plus fécond que les protestations tumultueuses et les faciles bravades. Et quand on lui reprochait d'être bon jusqu'à la faiblesse : « Que voulez-vous ? répondait-il toujours malin ; chacun fait ce qu'il peut. Ah ! si comme d'autres, j'avais reçu du bon Dieu une forte voix et de grands bras, je crierais, moi aussi, et ferais de grands gestes !... Mais, avec ma voix fluette et mes petits bras, je dois me contenter de parler et d'agir... » — (*La Croix de Savoie*, du 17 février 1907.)

(2) « En quel style concis et élégant ne célèbre-t-il pas les gloires les plus pures de notre Savoie, nos saints, nos écrivains, toutes nos illustrations ! Quelle délicatesse, quelle sûreté de jugement dans la fine analyse du caractère du peuple qu'il vient évangéliser ! Son brillant auditoire s'émeut : il a senti vibrer dans l'âme du père tout ce qu'il y a de sincérité et d'amour au fond de son cœur loyal et bon... » — (Lettre-circulaire et Mandement de MM. les Vicaires capitulaires du diocèse de Chambéry. — *La Semaine religieuse de la Savoie*, du 7 mars 1907.)

à excuser les intentions, à arrondir les angles et à pardonner beaucoup à la fragilité humaine. Point combatif ni batailleur, respectueux du pouvoir civil et lui laissant l'indépendance absolue de son domaine pour se consacrer au seul bien des fidèles, il se montrait en tout le ministre d'une religion de miséricorde et de paix. Il fit ainsi revivre en terre de Savoie les traits qui ont rendu si attachante l'immortelle figure de l'ami de Philothée et qui en ont fait non seulement un des plus grands saints de l'Eglise, mais une des gloires de la race latine : le culte de tout ce qui est beau et élevé, de tout ce qui rappelle le Créateur dans son œuvre, les horizons alpins, les abeilles, le miel, les fleurs ; le goût des lettres, *humaniores litteræ*, et l'amour de ses semblables se traduisant par un apostolat de douceur, d'indulgence et de bonté.

* * *

D'autres diront quel fut, dans des temps particulièrement difficiles, le rôle du pontife invinciblement attaché au roc de Pierre¹, et, du palais devenu campement, où se traîna sa longue agonie, unissant sa voix à celle de l'Episcopat français dans la déclaration historique qui restera l'un des événements les plus considérables de notre époque ; mais ce n'est point à nous, profanes, à embrasser de tels horizons. Ce qu'il me sera bien permis

(1) « Toujours aux écoutes de la pensée de Rome, il a conduit son épiscopat avec autant de prudence que de fermeté. Pas plus que le Divin Maître, il n'a fait à personne, quels que soient son titre ou sa puissance, le sacrifice d'un seul principe, d'une seule des vérités dont l'Eglise a le dépôt ; mais, avant d'en venir aux anathèmes, il a voulu épuiser toutes les ressources de la modération et de l'indulgence, de la prière elle-même, répétant avec tristesse, mais en vérité : « J'ai rempli jusqu'à la fin le devoir de charité et de défense qui m'incombait en face de l'iniquité triomphante. » — (Lettre-circulaire et Mandement de MM. les Vicaires capitulaires.)

de dire, c'est que notre archevêque fut, en dehors de ses augustes fonctions, un ami des belles-lettres et le protecteur généreux de toutes les sociétés et de toutes les entreprises appelées à en développer le goût et l'influence régénératrice. Ecrivain délicat, puriste sévère pour sa prose et pour celle des autres, parce qu'il connaissait à fond toutes les nuances et toutes les richesses de notre belle langue nationale¹, le plus parisien des prélats par l'esprit et, qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée, *spirituel* au sens vrai et au bon sens du mot, il était né pour tenir le dé de la conversation dans l'un de ces salons du XVII^e siècle où la soutane violette du prince de l'Eglise et le pourpoint de velours du maréchal des armées du Roi, revenu de quelque glorieuse chevauchée, voisinaient avec l'habit de l'homme de qualité, le costume de ville du président à mortier et la robe à panier de la grande dame.

Que les temps sont changés ! De nos jours, on ne cause plus, on ne sait plus causer. On parle et on écrit nègre tant on est pressé de vivre. L'automobile a supplanté la chaise à porteurs et le téléphone, les longs dialogues qu'on échangeait par l'*ordinaire*. Or, Mgr Hautin était un causeur exquis. Les traits fins, les saillies primesautières s'échappaient de ses lèvres comme les fusées d'un feu d'artifice. Ses mots, dont on pourrait faire une collection, jaillissaient sans effort, comme un sourire de la Seine pétillante au grave Nivolet... Lors de son jubilé sacerdotal, une famille de nos amis, son vénéré chef à sa tête, était allée au grand complet lui présenter ses félicitations. Avisant un de ses membres, architecte distingué, qui continue dignement dans notre ville les traditions de son oncle, l'archevêque lui dit en souriant : « Voilà le plus *édifiant* de la famille ! » — Un

(1) Mgr Hautin était licencié ès-lettres et il avait donné un bel exemple d'énergie en se soumettant aux épreuves de la licence, à l'âge de 40 ans, alors qu'il était supérieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

autre jour, un de ses familiers, M. le chanoine M..., atteint de cécité presque complète, arrivait allègrement en s'aidant d'un bâton qui lui servait à diriger sa marche hésitante... Le vénérable ecclésiastique, auquel les épreuves n'avaient rien enlevé de sa gaieté, répondit à son archevêque, qui lui demandait aimablement de ses nouvelles : « Hélas ! Monseigneur, il faut que la *canne aille* » ! — « Il faut bien, Monsieur le Curé, que la *mitre aille* », lui répliqua Monseigneur du tac au tac... L'esprit était ainsi chez le prélat la soupape de sûreté des responsabilités et des préoccupations morales.

* * *

Parmi les rares distractions auxquelles il s'abandonnait, en dehors d'une vie toute d'austérité dans l'isolement de sa demeure, la conversation avec les esprits d'élite de son clergé ou les passants de marque fut celle à laquelle, jusqu'à ses derniers jours, il s'adonnait de préférence quand un bon vent lui permettait d'en profiter. On peut dire que, lorsqu'il rencontrait un interlocuteur agréable, il oubliait ses maux et se reprenait à vivre. Ses intimes peuvent l'affirmer et, sans avoir la prétention de me parer de ce titre, j'en fus moi-même le témoin.

C'était le 20 août dernier. Le cardinal Mathieu venait d'arriver dans notre ville où l'appelait une touchante cérémonie de famille qu'il devait présider ¹. L'ancien aumônier des Dominicaines de Nancy voulut bien se souvenir de l'étudiant savoyard qui, en 1865, fréquentait avec lui les cours de l'Université de Lorraine et savourait, dans certain amphithéâtre du palais de la place de Grève ², les leçons de maîtres tels qu'Amédée de Margerie et Emile Gebhart. Il me pria d'être son guide et, vêtu d'une simple soutane de curé de campagne, avec

(1) Le baptême du premier-né de notre compatriote, le baron G.-Albert Blanc, membre agrégé de l'Académie de Savoie.

(2) Aujourd'hui place de l'Académie.

cette aimable rondeur qui lui est particulière, il me prit sous le bras et se confia à ma direction.... Le Cardinal trouvait au premier abord que notre vieux Chambéry était bien terne et vide d'habitants. J'invoquai le dimanche et le beau temps comme circonstances atténuantes à leur exode ; mais peu à peu les impressions de l'illustre voyageur se modifièrent.

Nous venions de visiter la Sainte-Chapelle, puis ce salon où, à ma demande, le Cardinal a laissé un autographe que M. le Secrétaire perpétuel a eu l'heureuse idée de déposer dans notre *livre de raison*¹. Nous avons fait ensemble l'ascension de la tour du Château, admiré l'escalier dans le style Renaissance dû au talent artistique de Michel Dénarié, contemplé le magnifique panorama de la vallée chambérienne, salué le monument de Maistre et la colonne de Boigne. Le cardinal voulut aller prendre des nouvelles du vénéré archevêque qui, déjà, à ce moment, descendait visiblement vers la tombe. J'eus la bonne fortune d'assister à la fin de cette entrevue qui devait être la dernière. Mgr Hautin, transformé et comme ressuscité par cette visite, y déploya toute la grâce et tout l'enjouement de son esprit, tout en laissant deviner les tristesses de son cœur de Français et d'évêque. Dans son interlocuteur, il retrouvait un partenaire digne de lui, et ce fut pour moi, auditeur silencieux, un morceau de roi que d'entendre ce duo mettant aux prises le successeur du cardinal Billiet

(1) « Son Eminence le Cardinal Mathieu a honoré de sa visite le salon de l'Académie de Savoie, dans la journée du dimanche 20 août 1906, et y a tout particulièrement admiré le portrait de Joseph de Maistre. »

Au bas de cette mention, l'illustre visiteur a signé en ces termes :

† F. D. CARDINAL MATHIEU,
vieil ami de M. le Président Descostes
et vieil admirateur de la Savoie.

Cf. volume *Académie de Savoie. — Procès-verbaux de 1896 à 1906.*

avec l'enfant de Lorraine qui, le 5 février 1907, devait prononcer à l'Académie française le discours mémorable, — du Saint-Simon en plein vingtième siècle, — où le pastel de l'abbé Pereyve, la touchante évocation des deux Roses, le portrait en pied du grand Africain et le parallèle entre le duc de Bourgogne et le dauphin-enfant terrible qu'est le peuple français, — resteront des morceaux choisis de notre littérature nationale. Au-dessus d'eux, il me semblait apercevoir la figure du Cardinal, le nôtre, le cardinal Billiet, descendant de son cadre. Il eût été de taille à présider à cette conversation étincelante, le prélat qui, en 1860, disait que « nous avons *Millevoye* pour arriver à *Dieu* ¹ » et rappelait avec complaisance le trait du cocher de Mgr de Juigné qui, en 1790, criblé d'une grêle de pierres dans les rues de Chambéry, se retournait vers l'archevêque fugitif pour lui dire : « Monseigneur, si cela dure, il y aura bientôt deux sièges vacants ! ² »

* * *

Mgr Hautin aurait aimé, si sa grandeur ne l'eût retenu en son palais, venir, comme jadis à l'Académie de Sainte-Croix à Orléans ³, se mêler à nos causeries et dire son mot, toujours fin et piquant sans l'ombre de méchanceté, sur les hommes du jour et les choses du passé.

Faute de pouvoir dérober à son apostolat les loisirs suffisants pour suivre nos réunions ordinaires, il nous a, tout au moins, marqué sa haute sollicitude en assistant à la plupart de nos séances solennelles et en donnant aux fêtes d'inauguration du monument de Maistre un concours qui en a élevé le caractère et augmenté l'éclat.

(1) Dans les premières années de l'annexion, *M. Millevoye* était procureur général à la Cour d'appel de Chambéry, et *M. Dieu*, préfet de la Savoie.

(2) Cardinal Billiet. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry*, page 25.

(3) Alors qu'il y était le vicaire général de Mgr Coullié.

L'archevêque de Chambéry avait rêvé de voir dans sa cathédrale, à côté des tombeaux du président Favre et du cardinal Billiet, le mausolée contenant les restes de Joseph de Maistre. De pieuses et respectables considérations de famille ont entravé l'exécution de ce généreux dessein. Mgr Hautin a tout au moins pris une part active à cette grande œuvre patriotique. C'est à lui que nous devons d'avoir entendu, dans cette mémorable circonstance, la grande voix de l'Evêque de la frontière¹ célébrant en termes inspirés, du haut de la chaire, le génie de l'auteur du *Pape* :

« Vous avez voulu, Monseigneur, — disait l'orateur au début de son discours, l'un des plus beaux qu'il ait prononcés², — dans une inspiration venue de votre cœur et qui répondait aux vœux du Comité, qu'une cérémonie religieuse fît monter vers Dieu les prières de tout un peuple pour le vaillant défenseur de la cause de Dieu et de son Eglise, et qu'un Evêque de la Savoie fût l'interprète des sentiments et de la joie de ce peuple. Dans l'accablement des travaux de mon ministère, j'ai accepté, mais non sans hésitation. Puisse ma parole ne pas trahir la grandeur du sujet que je dois traiter, vos désirs, vos espérances, et la solennité de cette fête patriotique, religieuse, savoisiennne et française ! »

L'heureuse initiative de notre archevêque valut à nos annales une de ces pages blanches dont la Savoie peut s'enorgueillir. Nous ne saurions l'oublier au lendemain du jour où le saint prélat est allé recevoir au ciel le prix de la couronne d'épines dont Dieu voulut orner son front dans les derniers jours de sa vie terrestre. A travers les angoisses d'une lente agonie, sa suprême pensée et ses dernières prières ont appelé, non pour lui, mais pour son peuple, le calme après l'orage, l'union et la paix religieuse nécessaire à la grandeur de la Patrie et qui avait été promise à la Savoie lorsque, confiante dans la parole

(1) Mgr Turinaz, évêque de Nancy.

(2) *Le Livre d'Or du Monument de Maistre*, p. 155.

d'honneur de la France, elle lui apportait sans retour la frontière des Alpes et la fidélité de ses enfants, en lui remettant la garde de ses destinées, le dépôt de ses droits acquis et la protection de ses libertés.

* * *

Mgr Hautin est allé rejoindre les illustres prélats qui se sont succédé sur le siège de Chambéry depuis la bulle de Pie VI, en date du 18 août 1779, qui érigeait en diocèse le décanat de Savoie. Il occupa le palais où était mort Mgr Conseil, au même âge que lui, en 1793, prisonnier de la Terreur. Après la tourmente révolutionnaire, ce palais devint la résidence de Mgr de Mérinville, puis de Mgr de Solle, le premier archevêque; de NN. SS. Martinet et Bigex, du cardinal Billiet, enfin de NN. SS. Pichenot et Leuillieux, les prédécesseurs immédiats de notre dernier archevêque. Désormais, la vieille demeure sera, elle aussi, laïcisée; mais la dépouille mortelle du pieux prélat reposera sous le chœur de cette cathédrale, où il pontifiait avec tant de majesté et où les petits enfants, qu'il aimait tant laisser venir à lui, iront prier sur la tombe d'un père qui restera dans leurs jeunes âmes comme l'image de la bonté souriante et comme l'incarnation de sa belle devise : *Veritas in Charitate!*

Le cardinal Mathieu, dans le magnifique éloge de son prédécesseur à l'Académie Française, traçait en ces termes la mission de l'épiscopat en face de l'athéisme déchaîné : « S'appliquer à démontrer que la raison et la foi ne se contredisent point et à régler les incidents de frontière qui peuvent se produire sur leurs terrains limitrophes; rechercher dans une âme, dans une nation, dans un siècle tout ce qui reste du sens divin pour rallumer le feu qui couve sous la cendre; ne laisser jamais tourner contre soi ni une idée juste, ni une passion généreuse; ménager le sentiment national; étudier son temps avec un esprit ouvert, un cœur compatissant, une sévérité impitoyable contre le sophisme et une miséri-

corde infinie pour les personnes ; tirer de l'Évangile tous les bienfaits qu'il contient pour la société comme pour l'individu, enrôler au service de Jésus-Christ la liberté, l'art, le progrès sous toutes les formes, *instaurare omnia in Christo*, et sauver le monde par l'union intime de la science et de la charité : telles sont les nécessités de l'apostolat moderne. »

Ces nécessités, l'archevêque de Chambéry les avait, lui aussi, comprises et, dans une sphère plus modeste que celle de l'évêque d'Autun, il s'est efforcé d'y adapter tous les actes de son pacifique commandement. Au pied des Alpes, il a porté, en bon Français et en vaillant disciple du Christ, le drapeau de la France dominé et protégé par la croix de nos pères ; il a été à son poste d'honneur, à la fois un chef et un apôtre ; il aimait l'armée, gardienne de l'intégrité du territoire, et il s'indignait de voir attaquer l'idée de patrie par les niveleurs de frontières et la croyance en Dieu, par les éteigneurs d'étoiles ; mais il savait que l'Église et la France ont des destinées immortelles et c'est avec une confiance inébranlable dans le salut de la terre de Jeanne d'Arc que, plein de jours et de mérites, il s'est endormi dans la paix du Seigneur...



A la suite de cette communication, l'Académie de Savoie a voté l'ordre du jour suivant :

« *L'Académie de Savoie, approuvant les paroles de son président, rend un pieux hommage à la mémoire du vénéré prélat, qui fut un de ses membres agrégés, et déclare s'associer au deuil de sa famille et de son diocèse.* »



LES THÉORIES NOUVELLES
SUR
la formation des Alpes

L'étude de la formation des chaînes de montagnes constitue un chapitre spécial, et non des moins captivants, de la Géologie. Nous dirons même qu'elle en est le problème capital. — Des découvertes retentissantes, faites ces dernières années, en ont complètement modifié les données. Ces découvertes sont dues à des savants si consciencieux et si compétents qu'elles ne peuvent plus être mises en question, à l'heure actuelle. Vérifiées par de nombreux géologues, elles doivent être sérieusement examinées, car elles servent de base aux nouvelles théories à formuler.

Les plus importantes ont été faites dans nos chaînes de Savoie, aussi semble-t-il opportun de les faire connaître à nos compatriotes. Un attrait plus grand sera donné à leurs courses en montagne, lorsque les paysages cesseront d'être uniquement pour eux un décor, qu'ils dégageront leur raison d'être en s'expliquant comment se sont édifiées ces cimes aux formes si hardies, qui bornent l'horizon, et en se rappelant les phases par lesquelles elles ont passé avant d'acquérir le relief actuel.

* * *

En septembre 1901, la Société géologique de France tenait dans le Chablais une de ses réunions extraordinaires. Une vingtaine de géologues, parmi lesquels nous nous trouvions, étaient venus se mettre sous la direction de M. Maurice Lugeon, professeur à l'Université de Lausanne — que l'Académie de Savoie se rappelle avoir couronné —, pour étudier la structure d'une région curieuse entre toutes, structure qui avait donné lieu à de multiples controverses, et n'avait pas été complètement expli-

quée. En effet, tout ce massif montagneux, du Rhône à l'Arve, a une base formée de roches plus récentes que celles qui constituent les sommets. Partout, sur ce front des Alpes, les terrains secondaires, d'âge relatif ancien (Trias, Jurassique), reposent sur des terrains plus jeunes (Flysch tertiaire). Lorsque, par exemple, on fait l'ascension de la montagne du Môle, près de Bonneville, on voit le Jurassique former le sommet, tandis que les parties basses sont constituées par les grès tertiaires (Molasses oligocènes). Lorsqu'on se rend de Saint-Jean-d'Aulph à Tanninges, par la montagne des Gets — itinéraire suivi par la Société géologique —, on rencontre des chaînes de montagnes présentant des dislocations plus singulières. On observe d'énormes masses de conglomérats (*Brèches*), d'âge jurassique, qui, au « Pic de la Corne », s'enfoncent *en coin* dans le Flysch tertiaire, donnant ainsi naissance à un pli complètement retourné. — Une structure analogue s'observe à « La Pointe de Grange » ; l'effet est saisissant, aucun doute n'est possible sur la réalité de ces contournements gigantesques. Dans les environs immédiats de Tanninges, les relations des divers terrains sont également bien curieuses. On voit les couches récentes du Flysch être surmontées par du Crétacé, qui s'enfonce ensuite sous des terrains primaires (Houiller) !!

La région où se développent les conglomérats jurassiques — qui a été appelée « Région de la Brèche du Chablais » —, *chevauche* donc entièrement sur les massifs voisins. Elle constitue un *grand pli couché* (ou *nappe*) détaché de sa racine, venu du Sud, et dont le bord frontal se voit aux pointes de La Corne et de Grange, dont nous venons de parler. Quant au territoire montagneux qui se trouve en aval, et que l'on traverse en se rendant de Thonon à Saint-Jean-d'Aulph, il forme un autre pli couché (*nappe*) sous-jacent à celui du massif de la Brèche et ayant le Flysch tertiaire pour soubassement.

En arrière de la région chablaisienne, ces deux plis couchés se superposent à des terrains appartenant à un

massif plus intérieur — qui a été appelé « Hautes-chaînes calcaires de Savoie —, où les assises sont également disposées en plis empilés et déversés.

Une pareille structure ne peut s'expliquer qu'en considérant toutes les montagnes du Chablais comme *des lambeaux de terre étrangère, entraînés de leur emplacement primitif, par un immense charriage horizontal.*

En 1901, lorsque nous abordions l'étude de ces phénomènes, ils nous parurent bien étranges, et plus d'un d'entre nous hésitait à se rallier aux interprétations de M. Lugeon. Depuis lors, des faits analogues ont été reconnus dans de nombreux massifs, et, dès 1902, le savant professeur retrouvait dans toutes les Alpes Suisses la structure en plis couchés superposés (*nappes empilées*), constatée par lui dans le Chablais. L'année suivante, il pouvait appliquer la même conclusion aux Carpathes, où des plis couchés cherchent à couvrir leur « Avant-Pays. » — « C'est par de grandes vagues successives, écrivait-il, cherchant à se hisser les unes sur les autres, que ces gigantesques mouvements ont dû s'accomplir ».

Une structure analogue a été constatée dans les Alpes Orientales, et M. Termier, professeur à l'École supérieure des mines de Paris, pouvait annoncer, en 1903, que le massif cristallin des Hohe Tauern ne venait au jour que grâce à une déchirure ouverte dans un système de nappes empilées. En 1904, le même géologue émettait encore l'idée que les Alpes du Tyrol consistent en un système de plis couchés. Enfin, tout dernièrement (1905, 1906), des phénomènes de même ordre étaient reconnus par MM. Argand et Lugeon, sur la frontière franco-italienne, ainsi qu'en Sicile dans les environs de Palerme.

J'ajouterai que l'existence de *phénomènes de charriage* dans les Alpes delphino-provençales a été mise en lumière par une série de travaux récents dus à MM. Haug et Kilian, professeurs, l'un à l'Université de Paris et l'autre à celle de Grenoble. Il ne peut venir, disent-ils, à l'esprit d'aucun des géologues ayant étudié de près les

régions si curieuses de l'Ubaye, du Briançonnais et de l'Embrunais de manifester le moindre doute sur les superpositions anormales qui s'y observent.

Toutes les régions montagneuses ne présentent pas de dislocations aussi gigantesques ; les chaînes qui se développent au Nord et à l'Ouest de Chambéry, se rattachant au Jura méridional (Chambotte, Mont-du-Chat, Mont-Tournier), sont formées de bancs calcaires disposés en forme de voûte (anticlinaux), et les vallées qui les séparent dessinent des cuvettes (synclinaux) assez régulières. Les montagnes calcaires situées plus à l'Est, et que nous appelons les chaînes subalpines (massifs du Genevoix, des Bauges, de la Chartreuse, du Vercors), sont formées de couches disposées en plis plus serrés, fréquemment cassés et arrivant même à chevaucher les uns sur les autres. C'est ainsi que les flancs du Nivollet offrent une série d'assises, où j'ai signalé plusieurs plis superposés et déversés vers la plaine. Toutefois, aucune de ces montagnes n'a subi des *phénomènes de charriage*. Elles constituent ce que les géologues désignent sous le nom de *plis autochtones*.

Nous ferons remarquer avec M. Kilian que ce régime coïncide avec la présence, à l'Est, d'anciens massifs cristallins (chaînes de Belledonne et des Rousses), qui ont opposé à la propagation de la poussée alpine une résistance efficace.

Aux chaînes ne présentant pas de phénomènes de charriage, il convient de rattacher les chaînes cristallines des Aiguilles-Rouges, du Prarion, de Beaufort, de Belledonne et de La Mûre ! Quant aux régions plus internes (environs de Moûtiers en Tarentaise, massif du Galibier en Maurienne), les plis très serrés, déversés à l'Ouest — dont un des flancs (flanc inverse) a été laminé —, se recouvrent comme les tuiles d'un toit, constituant une structure spéciale, qui a été appelée « *Structure insoclinale imbriquée* ». Ces plis sont probablement les *racines* d'anciennes nappes détruites par l'érosion.

En arrière du Mont-Blanc, dans la partie du massif

s'étendant de la Tarentaise au Valais, MM. Kilian et Pierre Lory ont reconnu des dispositions analogues à celles de Moûtiers et du Galibier. Ils ont observé une série de conglomérats ressemblant à ceux des lambeaux de charriage du bord externe du Chablais et de la Suisse. Ils concluent que l'origine d'une partie au moins de ces plis couchés doit être cherchée, soit dans la zone de *racines* en question, située entre le Mont-Blanc et la bande houillère -- s'étendant du Petit au Grand Saint-Bernard —, soit dans le voisinage de cette zone.

En résumé, le revers nord des Alpes, à partir de l'Arve jusque très loin vers l'Est, dans les Alpes orientales, tout ce revers, qui, jusqu'à ces dernières années, avait été considéré comme une muraille reposant sur des bases solides, *est formé de matériaux qui ne sont pas dans leur position originelle*. Ils proviennent de l'intérieur, et souvent de très loin. Ce sont des replis de grandes portions jadis mobiles de l'écorce terrestre. Nous sommes en droit de dire avec un de nos maîtres M. Marcel Bertrand, — qui le premier sut comprendre ces curieux phénomènes — « que le rôle des déplacements horizontaux devient une des questions fondamentales de la géologie des Alpes. »

* * *

La généralité des phénomènes de charriage, non seulement dans les Alpes, mais encore dans toutes les régions plissées (Ecosse, Suède, Pyrénées, Basse-Provence, etc.), nous donne le droit de conclure que c'est *là un processus normal de la formation des montagnes*. Ces *nappes*, comme nous les avons appelées, ne sont qu'un terme extrême du phénomène de plissement de l'écorce terrestre. M. Kilian a démontré qu'il existe des passages graduels entre les couches normalement plissées (*anticlinaux* et *synclinaux*), qui passent aux plis cassés (*plis-failles*), ceux-ci aux plis imbriqués et ces derniers aux *plis couchés*, puis aux *nappes charriées* les mieux caractérisées.

Ceci admis, quelle cause attribuer à des dislocations ayant une pareille intensité ? Nous adopterons une théorie émise par un géologue Suédois, M. Holmquist, qui attribue le principal rôle aux *effondrements*, et à la manière différente dont se sont comportés les terrains anciens (*substratum*) et les terrains superficiels. Ces derniers se déplaçaient horizontalement, tandis que les premiers s'enfonçaient. Le résultat de ces affaissements aurait amené le déversement des plis, puis *leur charriage*.

Une chaîne plissée serait due à l'écrasement des terrains situés entre deux massifs résistants, qui auraient cheminé l'un vers l'autre avec des vitesses différentes, ce qui aurait produit *le déversement* des plis tantôt vers l'un, tantôt vers l'autre de ces massifs. Lorsque le déversement s'effectuait vers l'intérieur, il occasionnait la formation de ce que M. Kilian a appelé des « *plis en retour* », ce qui explique la structure « en éventail » de nos Alpes de Savoie.

Toutefois, ces dislocations ne se sont pas uniquement produites en profondeur ; elles ont dû atteindre la surface du sol et amener ainsi l'ascension progressive des massifs. Les agents atmosphériques attaquèrent ensuite les parties culminantes et dispersèrent la couverture des zones profondément disloquées que nous pouvons facilement étudier aujourd'hui.

Nous concluons que les phénomènes de plissement ont été subordonnés aux mouvements verticaux, que ce sont les effondrements qui ont permis aux eaux de se rassembler et aux continents de se former. Nous ajouterons que ces événements n'ont pas dit leur dernier mot, car les anciennes forces n'ont pas cessé d'agir. Les tremblements de terre, si fréquents en certaines régions du globe, indiquent que de nouveaux effondrements se préparent. Ils permettent de supposer que les mouvements qui se produiront seront analogues à ceux déjà survenus.

Chambéry, 18 janvier 1907.

J. RÉVIL.

La Compagnie des Volontaires matelots DE CHANAZ



C'est en 1775, parmi les bateliers de Chanaz, que se forma la compagnie des volontaires matelots dont j'ai dessein de retracer l'histoire. Victor-Amédée III était venu en Savoie, à l'occasion du mariage de son fils, le prince de Piémont, avec Marie-Clotilde de France, sœur de Louis XVI. Contraint de séjourner à Chambéry pendant près de quatre mois — de juin en octobre ¹, — il en profita pour se rendre compte des travaux qu'il faisait exécuter en deçà des Alpes et le 22 août, accompagné de son frère, le duc de Chablais, il se rendit à Chanaz pour visiter les digues du Rhône. Les volontaires matelots, en uniforme et en armes, rendirent les honneurs à sa majesté. Je laisse la parole au rédacteur du « registre » de la dite compagnie, lieutenant des matelots et châtelain de Chanaz, Jacques Curtillet.

« L'an mil sept cent soixante et quinze, et le vingt-deux du mois d'août, à dix heures et demie du matin, il est ainsi que S. M. Victor-Amé III. roy de Sardaigne, serait arrivé à Chanaz ; en présence de S. M. nous cy après nommés, rangés sur une ligne, revêtus de nos habits d'uniforme, à la façon des matelots, duquel le détail se verra cy après ², armés de nos fusils, luy avons fait parade, après laquelle étant entré dans la maison du Seigneur Comte de Saint-Amour, il aurait fait demander les chefs de la parade, et les sieurs Pon-

(1) Le mariage ne fut célébré que le 6 septembre. (VICTOR DE SAINT-GENIS : *Histoire de Savoie*, t. III, p. 101.)

(2) Le registre de la compagnie des volontaires matelots ne donne nulle part le détail de leur uniforme. Je l'ai retrouvé dans un autre écrit de Jacques Curtillet. Cet uniforme se composait « d'une veste à la matelote, couleur rouge ; grande culotte, et une ceinture blanche par-dessus la veste, avec des franges en or aux deux bouts. »

net et Curtillet ont eu le bonheur d'avoir son audience¹, et il leur a donné des marques de son amitié paternelle. Il a ensuite dîné, accompagné de son Altesse Royale, Monseigneur le Duc de Chablais, son frère, et de plusieurs grands de la Cour, pendant lequel temps, notre dite compagnie a dansé tant sous les fenêtres du palais² où était sa Majesté que sur un pont qui a été fait provisoirement sur Savière pour le passage de S. M. la danse appelée Farandole³ et en outre de ce S. M. a bien voulu nous accorder sa garde pendant son séjour dans la dite maison. A la sortie du dîner, il a bien voulu accepter un bouquet qui lui a été présenté par neuf filles de cette paroisse dont les noms sont cy après⁴. A trois heures après-midi, S. M. est monté à cheval pour continuer sa route vers Serrière où il a couché chez le sieur Berlioz, après avoir visité en montant les digues de la Chautagne. Le présent fait, pour le conserver à future mémoire, les dits jour et an ».

Signé : Jacques CURTILLET,

Lieutenant commandant de la dite compagnie.

Malgré l'annonce qu'il a faite, le châtelain de Chanaz n'a pas inséré dans son registre — je l'ai déjà indiqué — la description de l'uniforme des matelots et les noms des jeunes filles qui avaient offert un bouquet à Victor-Amédée III. Il nous a pourtant conservé les noms des matelots qui prirent part à la cérémonie du 22 août. Aux noms propres, il a même ajouté des noms de guerre.

« L'an mil sept cent soixante et quinze et le vingt-deux

(1) Alphonse Ponnet et Jacques Curtillet eurent une seconde audience du Roi, à Chambéry, le 29 août 1775.

(2) Le palais dont il est ici question, ou maison du seigneur de Saint-Amour, subsiste encore. On l'appelle, à Chanaz, la grande maison.

(3) La danse était accompagnée d'un chant dont je donnerai plus loin les paroles.

(4) Je n'ai pas pu retrouver les noms de ces jeunes filles.

août, les noms cy après ont été inscrits au présent registre par moi, secrétaire de la dite compagnie des volontaires matelots de Chanaz et je certifie que ce sont ceux qui ont fait la parade à S. M. Victor-Amé III, notre roy bien aimé ».

Signé : J. CURTILLET,
Lieutenant et secrétaire.

Suit la liste des volontaires matelots :

Alphonse Ponnet, capitaine. } Commandants.
Jacques Curtillet, lieutenant. }
François Rey, sergent-major et appointé porte-enseigne.
Guillaume Ponnet, appointé porte-enseigne.

Noms propres des matelots.	Noms de guerre.
Joseph Curtillet	dit Beausoleil, appointé sergent.
Pierre Béard	La Rose, aussi appointé.
François Lièvre	Sans Cartier, caporal.
Joseph Béard	La Fortune ou La Douceur.
Gabriel Husson	La Grandeur.
Claude Husson	S ^t -Claude.
Alphonse Curtillet	La Feuillade.
François Béard, oncle	La Tulipe.
François Béard, neveu	Belle-Lune.
Jean-Claude Béard	La Violette.
André Putod	La Joie.
François Thonet	La Grenade.
François Chautrand	S ^t -Eloy.
Maurice Béard	Prêt-à-boire.

Pour avoir une description complète de la journée du 22 août 1775, à Chanaz, il faut ajouter aux procès-verbaux qui précèdent, la chanson composée pour la circonstance et soigneusement conservée dans le Registre de la compagnie. L'auteur est un prêtre, l'abbé Chabert, vicaire gardiateur à Chanaz de 1775 à 1776 :

1

Grand roi, quand ta présence,
Pour la première fois,
Sur nous de ta puissance
Vint annoncer les droits
Tu nous la fis connaître
Par les plus doux effets
Chacun d'un si bon maître
Ressentit les bienfaits.

2

Peuple toujours fidèle
Sous de nouvelles lois ¹
De l'amour et du zèle
Nous empruntons la voix.
En ce beau jour, nos pères
S'estimeraient heureux ;
Leurs transports sincères
Exprimeraient leurs vœux.

3

Grand prince, en cette fête
Au milieu de la paix,
L'amour fait la conquête
Du cœur de tes sujets.
Exerce ton empire
Sur des peuples chéris ;
Commande, ou bien désire
Tout te sera soumis.

4

Ailleurs si la victoire
Couronne les vainqueurs,
Viens, avec plus de gloire,
Viens régner sur nos cœurs.

(1) Chanaz venait d'être rendu à la Savoie, par le traité de Turin du 24 Mars 1760, dit « traité des limites », qui modifiait les frontières de la France et de la Savoie. (Traités publics, tome III.)

Connais notre tendresse,
Tes désirs sont des lois,
Chacun de nous s'empresse
D'obéir à ta voix.

5

Notre art quoique vulgaire
Sera l'un des beaux-arts,
Si nous pouvons te plaire,
Mériter tes regards.
Qu'un autre peuple vante
Sa grandeur, ses exploits ;
Ici l'on se contente
De vivre sous tes lois.

6

Pour graver la mémoire
Aux cœurs de tes sujets,
Pour célébrer ta gloire
Ainsi que tes bienfaits
Sans craindre le naufrage,
Tes braves matelots
Iront braver l'orage
Et la fureur des flots.

7

Par une erreur commune,
Autrefois les humains
Reconnurent Neptune
Pour le dieu des marins.
Mais plus instruits, plus sages,
Nous savons à présent
Que les vents, les orages
Bravèrent son trident.

8

Prince avec plus de gloire
Vient réprimer nos eaux ;
Une telle victoire
Est digne d'un héros.

Que si l'on ne te dresse,
Des temples, des autels,
Obtiens par ta sagesse
L'hommage des mortels.

9

Parmi nous, grand monarque,
Vient passer d'heureux jours ;
Que la cruelle Parque
N'ose en trancher le cours.
Du moins que d'âge en âge,
Un juste souvenir
Honore un prince sage,
Qui ne doit point mourir.

Le récit de Jacques Curtillet ne nous dit pas que Victor-Amé III soit monté sur une barque, lors de son passage à Chanaz, ni qu'on ait organisé une fête nautique en son honneur. Sa Majesté n'avait probablement pas beaucoup d'attrait pour ce genre de distraction. Les volontaires matelots durent regretter de ne pouvoir, sous ses yeux, exercer cet art que, par une licence poétique, l'abbé Chabert assimile aux beaux-arts. On devine leur joie, lorsqu'au mois de septembre suivant, des personnages de la cour demandèrent leurs services pour se rendre d'Aix à Hautecombe. Écoutons encore le châtelain-secrétaire.

« L'an mil sept cent soixante et quinze, et la nuit du quatorze au quinze septembre, à minuit et demy, le sieur Dronchat, porteur d'un ordre du seigr Intendant général Vacca, nous a intimé de nous rendre au port d'Aix, avec deux bateaux, où nous nous sommes transportés tout de suite. Y étant arrivés à onze heures du matin et les dames qui devaient venir à Hautecombe n'ayant pas trouvé le temps favorable, nous avons séjourné à Aix le 15, 16 et 17, jour auquel nous nous sommes rentournés chez nous.

« Le vingt du même mois, à huit heures du soir, nous avons eu ordre de nous rendre derechef à Aix. Nous y sommes arrivés le vingt-un, à sept heures et demie du

matin, et à trois heures après midy sont arrivés à Puer M^{me} la comtesse d'Esparre, dame d'honneur de Madame la comtesse de Provence ¹, et deux autres dames, M^r le comte de Laguiasque, grand écuyer de S. M. notre roi, et plusieurs autres Messieurs que nous conduisimes à Hautecombe, dans une heure et cinq minutes. Ils y ont demeuré une heure, après quoi nous les avons rendus au port de Puer, dans une heure moins cinq minutes, et de là nous avons couché à Aix, la nuit du vingt-un au vingt-deux.

« Pendant la dite nuit, à deux heures du matin, nous avons reçu des ordres de ne pas nous écarter, que S. A. R. M^r le comte de Provence vouloit se promener le même jour, 22 courant, sur le lac. Il est arrivé à Puer, à quatre heures après midy et s'est embarqué, et nous avons pris la route du côté d'Hautecombe. Mais étant à quart du lac en traverse, il a ordonné de retourner en arrière. Le bateau sur lequel nous avons eu l'honneur de conduire son Altesse Royale, M^r de Provence, était couvert d'une tente et embelli au-dedans de tapisseries en soye bien charmantes ; et aux quatre coins du couvert du dit bateau, l'on y a fait placer un drapeau à chacun d'iceux, deux desquels S. M. a bien voulu nous faire don. »

A peine de retour, les matelots rêvèrent d'une solennité pour la bénédiction de ces deux drapeaux, symboles du patriotisme et de la faveur royale. Comme, au temps de saint François de Sales, Chanaz appartenait au diocèse de Genève. Le lieutenant-secrétaire, Jacques Curtillet, demanda à Monseigneur Biord d'autoriser le curé de la paroisse à faire cette cérémonie. Il obtint une réponse que le registre de la compagnie nous a conservée :

(1) Joséphine de Savoie, qui avait épousé le comte de Provence, Louis-Stanislas-Xavier, plus tard roi de France, sous le nom de Louis XVIII.

*A Monsieur Curtillet, lieutenant des matelots de Chanaz,
à Chanaz.*

Monsieur,

« En réponse à la lettre que vous avez écrite à Monseigneur, S. G. me charge de vous faire savoir qu'Elle consent bien volontiers que M^r votre Curé fasse la bénédiction des deux drapeaux, soit pavillons, dont vous faites mention ».

J'ay l'honneur d'être avec un parfait respect,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : DUC,

Aumônier de S. G.

Annecy, ce 5 octobre 1775.

La cérémonie eut lieu le 9 février 1776, fête de sainte Apollonie, fête patronale de Chanaz, et procès-verbal en fut dressé par Jacques Curtillet.

« L'an mil sept cent soixante et seize, et le neuvième jour du mois de février, nous soussignés Capitaine et Major de la compagnie des volontaires matelots de Chanaz, en suite de la permission obtenue de Monseigneur l'évêque de Genève, dont la lettre est ici jointe, avons prié R^d Bertequin, curé de Chanaz, de vouloir bénir les deux drapeaux dont S. M. a bien voulu nous honorer par son don du 23 septembre dernier. A quoi adhérant, les dits drapeaux ont été solennellement bénits à la grande messe, au son des tambours et fifres, venus exprès de Chambéry, toute la compagnie étant sous les armes, et de la même manière ont été portés aux vêpres du dit jour, après lesquelles, ils ont été déposés dans la sacristie de l'Eglise paroissiale de Chanaz, sous la réserve et proteste par notre dite compagnie de les repéter et extraire à sa volonté. Et dans le même instant, le dit R^d Curé a fait son Chargé qui est cy-joint : en

(1) Toutes les recherches faites pour retrouver cet acte sont demeurées inutiles. On sait déjà que le châtelain-secrétaire oublie facilement ce qu'il a promis.

original pour y avoir recours au besoin ; ce qui est par lui signé. *Signé* : BERTEQUIN, curé ; PONNET, capitaine ; CURTILLET, major. Ainsi est ».

J. CURTILLET, *Major*.

On ignore si les matelots sortirent leurs drapeaux de la sacristie où ils les avaient déposés. On ne sait pas davantage s'ils célébraient une fête annuelle. Du neuf février 1776 au mois de juillet 1781. le secrétaire semble se désintéresser de ses fonctions. A cette dernière date, les matelots sont mandés pour conduire le Duc de Chablais d'Aix à Hautecombe. Il reprend la plume pour conter ce voyage.

« L'an mil sept cent huitante et un, et le vingt-quatre juillet, à l'heure de midi, je soussigné Major Commandant des Volontaires matelots de Chanaz ayant été informé par le canal du R^d de Varax, Prieur de la royale abbaye d'Hautecombe, que LL. AA. RR. Monseigneur et Madame la duchesse de Chablais nous enjoignoient de nous rendre dans le présent jour à Aix avec deux courtes, j'ai fait incessamment assembler la dite compagnie de matelots, desquels quatorze étaient seulement en uniforme, et douze autres habitants de Chanaz, composant en tout vingt-six hommes. Nous sommes partis le dit jour 24 juillet à 4 heures après midy et sommes arrivés au port de Puer à 7 heures et demie du soir. Et le lendemain, à quatre heures après midy, leurs d^{tes} A. A., accompagnées de toute leur suite, se sont embarquées sur les dites deux courtes, dont celle destinée pour LL. AA. avait été mise en bon ordre tant en faisant un plancher, un couvert dessus lequel on y a placé une tendue, et au-dessous d'icelle il y avait une cotonne chinée, servant de tapisserie, et sur le plancher un tapis rouge. Aux quatre coins de ce bateau, il y a été placé un drapeau. Et nous sommes arrivés à Hautecombe à cinq heures après midy où M^{rs} les religieux ont présenté une collation à LL. AA. et à toute leur suite. Ils ont séjourné une heure et quart ; d'où étant partis

nous avons resté une heure et huit minutes pour faire le trajet de Hautecombe à Puer, et avons couché à Aix. Et le lendemain, après avoir reçu une gratification, sçavoir, le sieur Ponnet et je soussigné, chacun vingt-quatre livres et tous les autres, chacun douze livres, en suite de ce, le dimanche, 29 courant, nous avons placé le couvert qui avoit servi sur la courte de LL. AA. sous les fenêtrés de la maison du Seig^r Comte de St-Amour, où l'on a servi un goûter aux vingt-six énoncés cy devant. Le R^d Curé étant à la tête, après le repas on s'est occupé à danser la Farandole. Pendant cet intervalle est arrivé Mr l'avocat Teirraz qui par ordre nous a enjoint de nous rendre sans délai à Aix avec nos deux bateaux. Nous y sommes arrivés à 2 heures et demie du matin, le 30 courant, et après avoir orné le bateau comme le voyage précédent, LL. AA. se sont embarquées sur le bateau conduit par les matelots et sur l'autre plusieurs seigneurs de leur suite. Ils ont voulu voir pêcher sous Saint-Innocent, lieu dit à la Culaz, où l'on a pris quelques poissons que les cuisinières ont fait cuire sur le second bateau et LL. AA. ont goûté au dit lieu, et toute leur suite, suivant son rang. Et sommes retournés à Puer et, le 31, nous avons reçu une pareille gratification que la première fois. Et après avoir témoigné notre contentement par des cris réitérés de « Vive LL. AA. », nous nous sommes retirés et arrivés à Chanaz à 5 heures du soir. Ainsi est ».

Signé : J. CURTILLET, Major.

Ce récit termine le « Registre de la Compagnie des volontaires matelots de Chanaz ». Que devint dès lors cette compagnie ? Nous n'en savons rien : mais il est assez probable qu'elle ne survécut pas à la tourmente révolutionnaire. Ses rapports avec le roi et la famille royale étaient trop connus pour que les Jacobins ne l'aient pas poursuivie de leur haine.

Louis BIMET,

Professeur au Grand Séminaire de Chambéry.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5